

## VALERIE FOURNEYRON

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU REDRESSEMENT PRODUCTIF ET DU NUMERIQUE

Tribune

Paris, le 14 mai 2014

## Tribune parue dans le Huffington Post Mercredi 14 mai 2014

## La révolution de l'innovation sociale est en marche!

La fatalité n'est qu'un vieux mythe à court d'imagination. Refuser la fatalité, c'est refuser de croire qu'il existe un mode d'entreprendre *unique* où prime la seule recherche du profit. C'est parce que nous croyons en un modèle de développement économique alternatif que le projet de loi sur l'Economie Sociale et Solidaire, - l'ESS est présenté devant l'Assemblée Nationale.

Ce modèle alternatif repose sur des principes clairs : un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices, une gouvernance démocratique, une lucrativité encadrée.

Ce texte, préparé par Benoît Hamon, est né d'une ambition inédite; il est l'élan fondateur, qui permettra de reconnaître enfin l'enjeu que constitue l'ESS dans notre économie et pour le lien social, et de lui donner, ainsi qu'à tous les acteurs qui s'y engagent au quotidien, la place qu'ils méritent et les moyens de développement et de changement d'échelle. Car si nous nous contentons de reconnaître l'ESS, sans la doter d'outils financiers adaptés, ce n'est que la moitié du chemin que nous traverserons.

Ce projet de loi, c'est l'une des grandes lois économiques de ce quinquennat, c'est une nouvelle donne pour la France, c'est une révolution !

1850, première loi sur les sociétés de secours mutuels. 1901, loi sur les associations. 1945, code de la mutualité.1947, loi sur les coopératives. 1978, loi sur les sociétés coopératives ouvrières de production. 1981, création pour la première fois d'une Délégation interministérielle à l'économie sociale. 1984, présence d'un Secrétariat d'Etat dédié, auprès du Premier Ministre. 1987, loi sur les fondations. Et 2014 ?

2014, année historique pour un Gouvernement bâtisseur, qui consolide l'édifice de l'ESS. En lui donnant un cadre : ce projet de loi.

Notre exigence, notre obsession, c'est l'emploi.

2, 4 millions de salariés, soit un emploi privé sur huit et 10% du PIB de la France : c'est cela l'Economie Sociale et Solidaire. Ce mode d'entreprendre connaît même de meilleures performances que d'autres puisqu'il est en phase avec les besoins de la société : dans les difficiles années 2000, alors que l'emploi dans le secteur privé marchand classique n'augmentait, en 10 ans, que de 7%, l'emploi dans les entreprises de l'ESS augmentait de 23%, soit plus de 3 fois



plus! Nous *pouvons*, donc nous *devons* faire davantage pour l'ESS et aller plus loin, vers son plein essor.

Concrètement, l'ESS, c'est 70% des structures d'accueil des personnes âgées dépendantes, 9 structures sur 10 pour les handicapés, 1,5 fois les emplois de la construction, 4,5 fois ceux de l'agro-alimentaire. Soit 200 000 entreprises, qui prennent en charge 51 milliards de masse salariale et qui promettent, du fait des départs à la retraite attendus d'ici 2020, 600 000 recrutements. C'est donc une façon d'entreprendre, qui recrute et qui va recruter, dans tous les domaines d'activité liés à la poursuite de l'utilité sociale.

Je pense en particulier à l'emploi des jeunes dont le Président de la République a fait sa priorité. L'ESS est un secteur d'avenir qui leur prouve qu'il y a autre chose que le profit et le capital. Qu'audelà du travail, il y a un sens, « un faire autrement », un esprit collectif, qui peut, à sa manière, changer le monde. Une économie qui bénéficie à tous, qui est plus respectueuse de l'humain et de l'environnement. Elle est là, l'innovation sociale.

Par nature, l'ESS est une économie de la proximité et de la cohésion, ancrée dans les territoires, répondant à leurs besoins sociaux, avec des emplois non-délocalisables. Le Gouvernement y est particulièrement vigilant. 75% des coopératives se situent en région et les élus locaux s'y impliquent avec détermination.

Cette loi ne divise pas. Elle transcende, elle rassemble, au-delà des partis. Un rassemblement qui propose un nouvel horizon économique, solidaire, durable et démocratique. Avec ce texte, la France fera désormais partie des pays les plus avancés au monde dans le domaine de l'ESS, en termes de reconnaissance, de moyens et d'ambitions.

Qui peut encore croire que concilier performance économique et utilité sociale est un paradoxe ? Cette loi prouve que performance économique et utilité sociale sont synonymes : la révolution de l'innovation sociale est en marche!

<u>www.huffingtonpost.fr/valerie-fourneyron/innovation-sociale-projet-de-loi\_b\_5315474.html?utm\_hp\_ref=fr-politique</u>

## Contacts presse:

Service presse de Valérie FOURNEYRON : 01 53 18 44 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

